



SOPROVISE

SOCIÉTÉ PROVENÇALE D'ISOLATION & D'ÉCHAFAUDAGE

CHARTRE ETHIQUE

SOPROVISE a la volonté d'appuyer son développement sur un ensemble de valeurs et de principes qui affirment clairement son engagement éthique et sa responsabilité dans tous ses domaines d'activité.

La responsabilité de SOPROVISE s'exerce notamment vis-à-vis de :

Ses clients : auxquels elle s'engage à fournir des produits et services de qualité dans le strict respect des normes de sécurité et d'impact sur l'environnement,

Ses collaborateurs : Soprovise est attentif au développement de leurs compétences ainsi qu'à leurs conditions de travail, notamment en ce qui concerne leur sécurité et la protection de leur santé,

Ses fournisseurs et associés : dans la clarté et le respect des termes contractuels souscrits.

La société civile : SOPROVISE participe au développement économique et social de la France et dont il respecte les lois et règlements. SOPROVISE est attentif à la préservation de l'environnement.

D'UNE MANIERE GENERALE, SOPROVISE ADHERE :

- Aux principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948,
- Aux principes de l'Organisation Internationale du Travail,
- Aux principes du Pacte mondial de l'Organisation des Nations Unies.

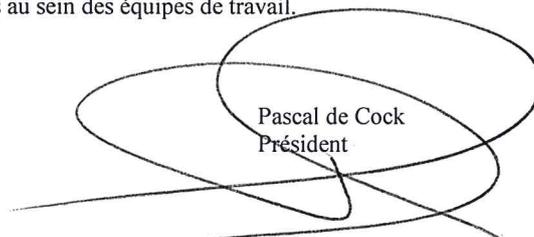
*Elle respecte les règles de la libre concurrence et rejette la corruption sous toutes ses formes.

*Elle n'intervient pas dans la vie politique des pays où elle travaille.

*Elle inscrit sa démarche active de protection de l'environnement dans une politique transparente de développement durable.

SOPROVISE attend que tous ses collaborateurs contribuent positivement à la démarche éthique de l'entreprise dont ils sont les vecteurs au quotidien, et en particulier :

- de se conformer strictement aux lois et règlements applicables,
- d'appliquer avec rigueur les règles édictées en matière de protection de la santé de sécurité et de préservation de l'environnement,
- d'établir des rapports clairs et honnêtes avec clients, fournisseurs et associés,
- de respecter la confidentialité des informations professionnelles,
- d'être loyaux et intègres à l'égard de SOPROVISE en évitant les situations de conflits d'intérêts,
- de ne pas intervenir dans la vie politique des pays où ils n'ont pas de droits civiques,
- d'être attentifs à la qualité des relations humaines au sein des équipes de travail.



Pascal de Cock
Président

Siège Social : ZAC Les Colombiers – 13150 BOULBON – Tél. 04 90 43 93 26 – Fax 04 90 43 93 12

Agence Martigues : Tél. 04 42 02.06.70 – Fax 04 42.06.23.79 / **Agence Bollène** : Tél. 04 90 30 29 69 – Fax 04 90 30 29 70

Agence Le Havre : Tél. 02 35 38 22 25 – Fax 02 35 38 50 68

E-m@il : soprovise@soprovise.fr – SAS au capital de 1 000 000 € - SIRET 342 334 422 00033 – RCS Tarascon 92 B 97 – Code APE 4399 B – FR 64 342 334 422